

Région d'Ile-de-France

AGENCE DES ESPACES VERTS

DELIBERATION

N°11 - 077

Du 24 Mai 2011

Transmise au contrôle
de légalité le : **26 MAI 2011**
Notifiée le :

Pour le Président du Conseil d'administration
de l'Agence des espaces verts
et par délégation


Christian DUBREUIL

Relative à l'approbation de la démarche de certification forestière FSC, et à l'adhésion à l'association FSC France.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4413-2, R-4413-1
- VU la délibération N°09-18 du 24 mars 2009 relative à la convention fixant les orientations prioritaires en matière d'espaces verts et les obligations réciproques de l'Agence des espaces verts et de la région Ile-de-France pour les années 2009-2013
- VU le rapport présenté par Mr Olivier THOMAS, Président de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France,

CONSIDERANT l'intérêt pour les forêts régionales d'obtenir la certification FSC (Forest Stewardship Council).

DELIBERE

Article 1 : Approuve la démarche de certification forestière FSC

Article 2 : Autorise le Président à signer la déclaration d'engagement de l'Agence des espaces verts en matière de gestion durable des forêts

Article 3 : Autorise l'adhésion à l'association FSC France.

Article 4 : Le montant des crédits nécessaires sera imputé sur le budget principal de l'Agence des espaces verts.

Nombre de votants :	13 + 1
Votes POUR :	14
Votes CONTRE :	0
ABSTENTIONS :	0

Déclaration d'engagement de l'AEV **en matière de gestion durable des forêts**

Depuis 1976, l'Agence des espaces verts (établissement public régional à caractère administratif) met en œuvre la politique « verte » de la région Ile de France. Son action consiste à protéger les espaces naturels menacés par la poussée de l'urbanisation. Elle se traduit par l'acquisition et l'aménagement des terrains (forêts, sites écologiques, espaces agricoles...) ainsi que par l'attribution de subventions aux collectivités territoriales et à des associations afin de les inciter à créer ou maintenir des espaces naturels. En parallèle, elle mène une vaste démarche d'éducation à l'environnement auprès des écoliers Franciliens et du grand public.

Actuellement, 13 000 ha ont été acquis par l'AEV pour le compte de la Région, parmi eux : 75% d'espaces boisés, 14% de terres agricoles, 6% d'espaces naturels, 3% de zones humides et 2% d'espaces artificialisés.

L'AEV recherche et met en œuvre depuis plusieurs années déjà des pratiques innovantes de gestion et d'aménagement des espaces naturels régionaux (notamment : aucun intrant, débardage à cheval, partenariat avec une association spécialisée pour permettre l'accès aux forêts à des personnes handicapées, démarche d'éco responsabilité...).

L'AEV poursuivra sur le long terme sa politique en faveur du développement durable. Le référentiel FSC sera un support indispensable à l'amélioration continue de ses pratiques.

Le Président ainsi que le Directeur Général de l'Agence des espaces verts de la région d'Ile de France assurent donner les moyens humains et financiers nécessaires à la mise en œuvre des principes et critères du FSC dans le cadre de ses pratiques forestières. Ils s'engagent dans le même temps à mobiliser l'ensemble des agents dans cette démarche d'amélioration continue et à revoir régulièrement les priorités et les objectifs au vu des résultats atteints.

La responsabilité de chacun est engagée pour mener à bien cette démarche fédératrice en interne et vitrine en externe du formidable potentiel des forêts régionales à satisfaire des besoins tant sociaux, qu'économiques, écologiques et culturels, des générations présentes et à venir.

Paris le,

Le Président

Olivier THOMAS

Accusé de réception

Objet de l'acte : **Habilitation donnée au Président à signer la déclaration d'engagement de l'AEV en matière de gestion durable des forêts et à adhérer à l'association FSC France**

Date de création de l'acte: **2011-05-24**

Date de réception de l'accusé de réception : **2011-05-26**

Numéro de l'acte : **24052011_11077**

Identifiant unique de l'acte : **075-287500052-20110524-24052011_11077-DE**

Nature de l'acte : **Délibération**

Matières de l'acte : **9 .3 .1
Autres domaines de competences
Autres domaines de competences des regions
espaces verts**

Date de la version de la classification : **2009-06-02**

Dernière date de modification de la classification : **2009-06-02**

Nom du fichier : **Délib N°11-077 Déclaration d'engagement FSC et adhésion FSC France.pdf (075-287500052-20110524-24052011_11077-DE-1-1_1.pdf)**